



FICHE SIGNALÉTIQUE

DÉGRAISSEUR
D-ORANGE

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION, MODE D'EMPLOI & AVERTISSEMENTS RELATIFS AU PRODUIT	3
1. renseignements sur le produit.....	4
2. IDENTIFICATION DES DANGERS.....	4
3. Composition et informations sur les ingrédients.....	Error! Bookmark not defined.
4. Premiers soins	7
5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES	9
6. Mesures en cas de rejet accidentel.....	9
7. Manipulation et stockage	10
8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.....	11
9. Propriétés physiques et chimiques.....	12
10. Données de stabilité et de réactivité ...	13
11. Informations toxicologiques	13
12. InformationS écologiqueS.....	16
13. Considérations relatives à l'élimination	16
14. Informations de transport.....	17
15. Règlementations et régulations	17
16. AUTRES INFORMATIONS.....	18

D-ORANGE est distribué par :

Cicochem Inc.
1019, rue des Perdrix
Otterburn Park, Québec J3H 6H2
Téléphone : 514 898-0731
Télécopieur : 450 446 2883
Courriel:info@cicochem.ca
Site web : www.cicochem.ca

DESCRIPTION, MODE D'EMPLOI & AVERTISSEMENTS RELATIFS AU PRODUIT

DESCRIPTION DU PRODUIT

Dégraisseur puissant au d-limonène pour enrayer le bitume & le goudron de vos équipements Un dégraisseur fait sur mesure pour dégraissage en profondeur du bitume et du goudron, de vos camions, machineries, équipements & plus.

MODE D'EMPLOI : PRODUIT PRÊT À L'UTILISATION

Le port d'un masque respiratoire, de gants, tablier, bottes et lunettes de protection sont nécessaires à l'utilisation du produit.

- Nous recommandons l'utilisation de notre pompe produit CICOHEM ou de toute pompe et fusil pression automatique ou manuel afin de maximiser les résultats.
- Débuter le nettoyage et ou dégraissage.
- Rincer abondamment.
- Répéter si nécessaire.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM COMMERCIAL DU PRODUIT : D-ORANGE

CATÉGORIE DE PRODUIT : DÉGRAISSEUR HAUTE PERFORMANCE

NOM CHIMIQUE : D-LIMONÈNE

FORMULE CHIMIQUE : Non applicable.

FAMILLE CHIMIQUE : Terpène

FOURNISSEUR : CICOCHEM INC

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

NFPA	SIDMUT / NEEST	PROTECTION
		

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1

Sous-catégorie B	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Mot indicateur : danger.

Mentions de danger :

- Liquide et vapeurs inflammables nocif en cas d'ingestion toxique par inhalation

- Provoque des lésions oculaires graves
- Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence

Prévention :

- Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.
- Défense de fumer
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
- Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Intervention

Traitement spécifique :

- Appeler un **centre antipoison** ou un médecin en cas de malaise
- **En cas de contact avec les yeux:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- **En cas de contact avec la peau (ou les cheveux):** enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à respirer l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- **En cas d'inhalation :** transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement
- **En cas d'ingestion :** rincer la bouche. Ne pas faire vomir
- **En cas d'incendie :** utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

- Garder sous clef
- Stocker dans un endroit bien ventilé
- Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Élimination

- Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- Toxicité aiguë inconnue aucun renseignement disponible

3. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- **Conseils généraux :** Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.
- **Inhalation :** Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
- **Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact avec la peau :** Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminées. Consulter immédiatement un médecin.
- **Ingestion :** NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
- **Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins :** Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.
- **Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés :** Nocif en cas d'ingestion Provoque des brûlures graves des yeux. Cause des nausées et des vomissements. Peut causer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales. Peut être mortel en cas d'inhalation Les

symptômes de l'exposition peuvent inclure : écoulement nasal, enrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire. Une accumulation de fluide dans les poumons (œdème pulmonaire) peut se produire. Corrosif Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Dépression du système nerveux central : Les signes/symptômes peuvent inclure : mal de tête, étourdissement, somnolence, incoordination, ralentissement du temps de réaction, trouble de l'élocution, vertige et perte de conscience. Peut entraîner une dépression du système nerveux central Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Peut provoquer un œdème cornéen, une ulcération et des cicatrices.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Note aux médecins

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. Surveiller les symptômes d'œdème pulmonaire. L'acide folique peut être bénéfique en accélérant le métabolisme de l'acide formique en dioxyde de carbone.

4. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- **Agents extincteurs appropriés:** Mousse anti-alcool. Dioxyde de carbone (CO₂).
Produit chimique. Eau pulvérisée.
- **Dangers spécifiques du produit :** Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de le faire. Les contenants exposés à la chaleur intense en cas d'incendie doivent être refroidis à l'eau afin de prévenir une hausse de la pression due aux vapeurs, ce qui pourrait les faire se rompre. L'eau d'écoulement et le nuage de vapeur peuvent être corrosifs. Aménager des barrages et ramasser l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin de la neutraliser avec son élimination. Les jets d'eau ne doivent pas être dirigés vers le liquide, ce qui le fera bouillir et produira plus de vapeur.
- **Produits de combustion dangereux :** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.
- **Équipement de protection particulier pour les pompiers :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

5. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- **Attention matériel corrosif :** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Ne doit pas être rejeté

dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

6. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Inflammable. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver à fond après manutention. Éviter d'ouvrir et de fermer fréquemment les contenants. Les contenants qui ont été exposés à la chaleur risquent d'être sous pression interne. Ceux-ci doivent être refroidis et aérés soigneusement avant d'être ouverts. L'acide formique se décompose en monoxyde de carbone, un gaz toxique, et peut causer une accumulation de pression dans les conteneurs fermés. Ne jamais entrer dans un conteneur d'acide formique vide avant que des tests indiquent l'absence de monoxyde de carbone. Prendre des précautions contre l'exposition au monoxyde de carbone lors de l'ouverture des conteneurs ou l'entrée dans une zone d'entreposage mal ventilée. La vitesse de décomposition de l'acide formique en monoxyde de carbone est affectée par la durée et la chaleur. La décomposition augmente grandement au-dessus de 30 °C (86 °F). Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités – Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de l'ensoleillement direct et sur un plancher imperméable. Les contenants de la matière peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides parce qu'ils contiennent des résidus du produit (vapeurs, liquide).

7. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
D-limonène 5989-27-5	TWA: 5 ppm TWA: 9.4 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³	TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm TWA: 9.4 mg/m ³ STEL: 10 ppm STEL: 19 mg/m ³	10 ppm STEL 5 ppm TLV-TWA	30 ppm
Essence Minérale RF 64742-47-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6						

Consultez les autorités locales pour connaître les limites d'exposition recommandées

- **Contrôles d'ingénierie** : Utiliser un équipement contre les explosions. Ventilation locale recommandée lorsque le système de ventilation mécanique est insuffisant pour maintenir la concentration du produit dans l'air du lieu de travail sous la limite d'exposition conseillée.

Protection personnelle :

Protection des yeux/du visage : Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.

Protection des mains : Le port de gants imperméables est recommandé si le contact avec la peau ne peut être évité. Gants de butyl de caoutchouc. Gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps : Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux. Tablier, combinaisons de travail, et/ou autres vêtements de protection résistants.

Protection respiratoire : Avertissement : Les respirateurs purificateurs d'air ne protègent pas les travailleurs si l'air a une faible teneur en oxygène. Si la limite d'exposition est dépassée et les mesures d'ingénierie sont impossibles, porter un respirateur à adduction

d'air avec masque complet, une cagoule avec canalisation d'air, ou un appareil respiratoire autonome avec masque facial complet.

Considérations générales sur l'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

8. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Liquide
Couleur	Claire / incolore
Odeur	Piquant
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
<u>PROPRIÉTÉS</u>	<u>Valeurs</u>
pH	2.2 (10g/l, 20°C)
Point de fusion / point de congélation	-13 °C / 9 °F
Initial boiling point/boiling range	101 °C / 214 °F
Point d'éclair	58 °C / 136.4 °F
Taux d'évaporation	2.1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	47.6
Limite inférieure d'inflammabilité	14.9
Pression de vapeur	24.2 hPa @ 20°C, 112.5 hPa @ 50°C
Densité de vapeur relative	1.6 @ 19°C
Densité relative	1.195 - 1.216
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau miscible avec la plupart des solvants organiques.
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température	500 °C / 932 °F

9. DONNÉES DE STABILITÉ ET DE RÉACTIVITÉ

- **Réactivité/Stabilité chimique** : Le produit est stable dans des conditions normales.
- **Possibilité de réactions dangereuses**: Aucune remarque additionnelle.
- **Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.
- **Conditions à éviter** : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.
- **Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Déshydraté par l'acide sulfurique pour produire du monoxyde de carbone.

10. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **Informations sur les voies d'exposition probables** :
 - **Inhalation** : Provoque une irritation de la bouche, de la gorge et des voies nasales. Peut être mortel en cas d'inhalation. Les symptômes de l'exposition peuvent inclure : écoulement nasal, enrrouement, toux, douleur à la poitrine, gêne respiratoire. Une accumulation de fluide dans les poumons (œdème pulmonaire) peut se produire.
 - **Contact direct avec les yeux** : Provoque des brûlures graves des yeux. Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Corrosif. Peut causer œdème cornéen, ulcération et cicatrisation.
 - **Contact avec la peau** : Corrosif. Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée.
 - **Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Cause des nausées et des vomissements. Peut causer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Dépression du

système nerveux central : Les signes/symptômes peuvent inclure : mal de tête, étourdissement, somnolence, incoordination, ralentissement du temps de réaction, trouble de l'élocution, vertige et perte de conscience. Peut entraîner une dépression du système nerveux central.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes : Aucune remarque additionnelle.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1,294.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
D-limonène 5989-27-5	= 1100 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 15 g/m ³ (Rat) 15 min
Essence minérale RF 64742-47-8	> 90 mL/kg (Rat)	Non disponible	Non disponible
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6		Non disponible	Non disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue**durée Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Corrosif. Provoque des brûlures chimiques accompagnées de malaises ou de douleur, d'un vif excès de rougeur et d'une enflure, d'une nécrose des tissus, de fissures, d'une ulcération et éventuellement de saignements dans la zone enflammée. Un contact prolongé ou avec une grande surface de la peau peut entraîner l'absorption de doses potentiellement nocives de produit. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des brûlures graves des yeux. Peut causer un larmoiement (larmes excessives). Corrosif. Peut causer œdème cornéen, ulcération et cicatrisation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
D-limonène 5989-27-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Essence Minérale RF 64742-47-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Toxicité pour la reproduction

Pour dépister le risque de toxicité pour la reproduction, des examens de morphologie/densité/motilité du sperme et une cytologie vaginale ont été effectués sur les rats et les souris à qui on a fait inhaler de l'acide formique à raison de 0, 8, 32 ou 128 ppm (6 h/jour; 5 jours/semaine) pendant 13 semaines. L'effet potentiel sur la durée du cycle œstral a aussi été enregistré. Aucun effet néfaste n'a été remarqué chez les rats ou les souris. Selon le test d'Ames avec ou sans activation métabolique, l'acide formique n'est pas mutagène. Il n'a pas provoqué les échanges de chromatides sœurs, avec ou sans activation métabolique, dans les cellules V79 des hamsters. Des résultats positifs en ce qui a trait à l'acide formique ont été rapportés suite au test SLRL avec drosophiles et aux tests relatifs aux aberrations chromosomiques dans les cellules d'ovaire de hamster chinois. Cependant, dans les deux tests, on a noté que le fait de neutraliser le pH acide de l'environnement d'essai éliminait les réponses mutagènes. Il a été conclu que l'acide formique par lui-même n'est pas mutagène, mais que les essais à des concentrations produisant des niveaux de pH non physiologiques ont donné des réponses " faussement positives " en raison des perturbations dans les systèmes d'essai. Le poids de la preuve indique que l'acide formique n'est pas mutagène.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

11. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algaire aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
D-limonène 5989-27-5	25 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 96 h 26.9 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 72 h	Non disponible	Non disponible	EC50: 138 - 165.6mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =120mg/L (48h, Daphnia magna)
Essence Minérale RF 64742-47-8	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
D-limonène 5989-27-5	-0.54
Essence minérale RF 64742-47-8	Non disponible
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6	Non disponible

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

12. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- **Ne pas envoyer aux ordures. Traitement des déchets :** Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales relatives au contrôle de l'environnement. Ne pas réutiliser les contenants vides.

13. INFORMATIONS DE TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU	
Appellation d'expédition	D-Orange
Classe	Produit non réglementé
Groupe d'emballage	
Polluant marin	Non disponible.

DOT (U.S.)

Numéro ONU	
Appellation d'expédition	D-Orange
Classe	Produit non réglementé
Groupe d'emballage	
Polluant marin	Non disponible

14. RÉGLEMENTATIONS ET RÉGULATIONS

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des É.-U.:

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
D-limonène 5989-27-5	Non inscrit(e)	Listed	Listed
Essence Minéral RF 64742-47-8	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Vansol 53-Hisol 10 aromatique 64742-95-6	Non inscrit(e)	Non inscrit (e)	Non inscrit (e)

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

15. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:	Risques pour la santé	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	3			
HMIS Health Rating:	Risques pour la santé	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X
	3			

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
-----	--------------------------------------	------	--

Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Créé : 10/09/2018

Mise à jour : 03/19/2021

Bien que nous croyions exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.